Puis l'hon. monsieur a commencé l'énumération des actes mauvais des ministres, et en parlant de l'hon. M. Viger, il s'est écrié : "J'ai le pressentiment que l'hon. monsieur va être le champion vrai et constitutionnel de nos libertés ; le soutien zélé de la réforme et du progrès." Il a continué le récit des méfaits de nos ministres actuels, et l'a fait avec courage, énergie, éloquence et patriotisme.—L'hon. M. Sullivan s'est alors levé, et remarquant la réserve du discours du trône, il s'est mis à en considérer les auteurs, qui ne sont autres que les ministres. Parlant des élections auxquelles on a appelé le pays, il a avoué que " son humble opinion est que, les ministres eussent dû résigner immédiatement après une déclaration de l'opinion publique aussi formelle que celle faite par ces élections." M. Sullivan s'est étendu fort au long, il a dit qu'il donnerait son vote à l'appui de la réponse proposée. Il a terminé en faisant observer que, bien que la banqueroute et la disette eussent sévi en Canada, on ne voyait aucune mention de cela dans le discours du trône. " On aurait pu rappeler à S. E., a ajouté l'hon. membre, que la condoléance et la sympathie, profondément senties, pouvaient sans inconvénient être exprimées dans le discours de la couronne."—M. Viger s'est alors levé et a commencé par dire " qu'il est lui un réformiste aussi bien que l'hon. membre (DeBoucherville), mais un réformiste selon la constitution du pays et celle d'Angleterre." Après quelques autres remarques de l'hon. ex-président du conseil exécutif, l'hon. M. Morris a fait remarquer à l'hon. M. DeBoucherville que, si le ministère n'a pas résigné aussitôt après les élections, c'est qu'il n'a pas voulu agir contrairement à la pratique du parlement anglais ; qu'il nie que le ministres aient conservé leurs places pour avoir des émoluments, mais qu'ils ne les ont conservés *que pour les rendre d'une manière* CONSTITUTIONNELLE! L'hon. membre a encore parlé pendant quelques instants, et puis la motion a été mise aux voix et passée.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE
DES
MELANGES RELIGIEUX.

Québec, 26 février 1848.

M. L'EDITEUR,

POLITIQUE LOCALE.—Ce jour est le lendemain de l'ouverture des chambres et vous vous faites une idée de l'impatience que nous fait éprouver l'attente des premières nouvelles de cette session mémorable de notre législature.

Durant cette période législative, la chronique générale sera totalement éclipsée par le fait même de cette lutte politique, que le correspondant du *Canadien*, chargé d'en transmettre les détails à cette dernière feuille, sait d'écrire avec des couleurs et avec la vérité d'aperçu si convenables à l'objet de cette tâche utile.

Ici notre excellent correspondant fait un retour sur le passé ; il parle du parlement du Bas-Canada en termes pleins d'énergie et de patriotisme ; puis il ajoute en parlant des libéraux :

Qui donc les empêcherait de maintenir entre eux cette union véritable, qui fait surmonter les revers et rend avantageuse une position conquise ; cette union dont l'esprit a dicté les pages éloquentes du manifeste du "comité constitutionnel de la réforme et du progrès," plaidoyer d'un peuple de frères, unis par le sort et par la communauté des droits?

S'il est vrai que nous devons attribuer la moitié de nos malheurs aux funestes divisions du pays, et si cela est aussi clair à d'autres qu'il est évident à mes yeux, on me pardonnera sans peine le *lieu-commun* de ces remarques, dont le motif est certainement inattaquable.

RÉPERTOIRE NATIONAL.—La première livraison vient d'en être reçue. "Claire fontaine" figure en tête du recueil, et c'est de droit. Cette mélodie est *nationale*, et c'est ce qui aurait dû déterminer l'auteur du " Nouveau recueil de chansons" de 1838, à la reproduire exempte d'altérations, en un mot, telle que la publie l'éditeur du *Répertoire National*. La poésie du " bon conseil" insérée dans le *Répertoire* (abstraction faite du sujet) est empreinte de ce naturel qui fait le mérite des pièces fugitives et est souvent le cachet d'un talent élevé. Cet échantillon unique du même auteur laisse à présumer que, s'il eût été placé dans des conditions avantageuses que ce pays n'offre point encore à la culture des lettres, il eût pu se faire un nom dans la carrière poétique. Les vers de Foucher, séminariste, sont l'œuvre d'un écolier qui n'a pas éprouvé les misères de la vie, et qui, pour cette raison, les exagère un peu ; mais déjà (en 1778) il avait de la littérature et de la facilité. Le *Conte* de *Zélim* n'est pas une œuvre canadienne ; cependant une note (au bas de la page 4 du *Répertoire National*) nous apprend que " l'auteur de cette " histoire" ayant été accusé par les critiques du temps de l'avoir copiée dans quelque ouvrage européen, il les mit au défi de prouver leur accusation, et aucun ne put le faire." Pour le moment critique moi-même, je ne suis guère plus heureux que ces critiques, mais je rendrai au plus tôt cette vérité tangible à tout le monde, et prouverai que *Zélim* n'est qu'un fragment d'un conte oriental traduit et r'habillé à la française par un écrivain né et mort en France. Je ne blâme pourtant pas l'opinion de l'auteur du *Répertoire*, à ce sujet, fondée sur la raison qu'il en donne.

COLAS ET COLINETTE.—M. Quesnel est l'auteur très connu de cette comédie. Né en France, M. Quesnel a été *naturalisé* canadien après s'être fixé au Canada ; il est donc juste que les compositions de cet homme de talent soient prises pour œuvres canadiennes (quoiqu'en disent bien des personnes) et que sa patrie d'adoption puisse en revendiquer l'honneur.

JOURNAL DES OUVRIERS.—Une société en commandite d'ouvriers de cette ville est sur le point de se former pour la fondation d'un journal qui sera l'organe spécial de la classe industrielle. Une feuille de ce genre, si elle est bien conduite, sera un auxiliaire utile de la réforme, initiera les classes ouvrières à la connaissance plus particulière des institutions qui régissent la communauté, des théories mécaniques, et enfin aux moyens d'instruction dont elles ressentent le besoin.

L'ÉCHO DE LA PRESSE.—Je vous ai annoncé la suspension de ce journal ; j'ai le plaisir de vous apprendre sa *résurrection*. Mais il n'y a pas eu de miracle ; c'est encore ici le fait d'une société en commandite.

ACCIDENT.—Un individu des environs cheminant, il y a quelques jours, sur la glace entre cette ville et l'Isle-d'Orléans, sentit tout-à-coup s'effondrer sous lui ce plancher fragile ; il s'élance hors de sa voiture en retenant les guides, les passe au cou de son cheval, et s'efforce de l'attirer en lieu sûr. Mais le procédé ne lui réussit pas, et le seul résultat qu'il obtint fut la mort de l'animal bien et duement étranglé grâce à ce mode nouveau de sauvetage.

MÉPRISE PARDONNABLE.—Un honnête client soldait, l'autre jour, le mémoire de son avocat.—La justice coûte un peu cher observa notre homme en déployant avec hésitation son portefeuille.—Permettez, lui répondit l'homme de loi, que je vous rappelle qu'il s'agit d'une action *hypothécaire*.—Juste ! reprit le plaideur qui a le malheur d'être un peu sourd, ah ! c'est bien en effet un compte *d'apothicaire !* • • •

ASSEMBLÉE DE LA JEUNESSE
DE
MONTRÉAL.

Nous avons eu la satisfaction et le plaisir d'assister hier une partie de la soirée à l'assemblée de la jeunesse de Montréal, convoquée par l'Institut Canadien, dans le but de former une association pour la colonisation des townships par les *Canadiens-Français*. Bien que cette assemblée ne fût que préliminaire, on y comptait au moins 150 à 200 jeunes gens. A huit heures, M. Papin fut appelé au fauteuil, et adressa quelques paroles dignes et pleines de patriotisme à l'assemblée qui répondit par ses applaudissements. M. Bernard O'Reiley, dont nous avons publié dernièrement les trois lettres si remplies de sentiments grands et fraternels, dut céder aux vœux de tous les assistants et adressa l'assemblée ; l'éloquent missionnaire, que l'on écoute toujours avec joie, fit ressortir les avantages d'une association telle que celle que l'on se propose de fonder ; il fit voir combien est éminemment nationale une institution de ce genre, et émit le vœu que tout le monde travaillât à la réussite de cette entreprise. " J'arrive du fond des townships, a dit l'infatigable missionnaire ; ne vous attendez pas que je vous fasse de la littérature ; non, je n'en ai pas le temps. Je n'ai le temps que de vous exprimer combien mon cœur a ressenti de joie, en voyant que la jeunesse de Montréal répondait si vite à l'appel que j'ai fait au pays." Puis plus loin, parlant de ce que l'on peut faire avec une volonté ferme, il a cité le nom du libérateur de l'Irlande. Ce nom lui a rappelé la générosité des Canadiens à l'égard de ses compatriotes malheureux ; aussi a-t-il dit en terminant : " J'ai promis solennellement de consacrer tout ce qui me reste de vie à soutenir et à promouvoir les intérêts des Canadiens-Français." A maintes et maintes reprises, les applaudissements de l'assemblée ont interrompu l'éloquent orateur. Après ce discours, on a passé une série de résolutions dont nous rendrons compte mardi, vu que nous ne les avons pas par devers nous.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Les nombreux orphelins et orphelines Irlandais recueillis, à l'Hospice de St Jérôme Emilien, au faubourg Québec de cette ville, sous les soins des Sœurs de la Providence, viennent de passer trois jours en retraite spirituelle, se préparant les uns à leur première communion et au sacrement de confirmation, les autres à leur seconde ou troisième communion. Inutile de dire avec quelle foi et quelle ardeur ces douces élèves ont profité des grâces qui leur étaient offertes. Il y avait de quoi dédommager abondamment les directeurs et les directrices des peines qu'ils se donnaient pour les instruire et les bien préparer. Cette petite troupe d'enfants naguère si désolés, et maintenant si réjouis des soins de tout genre qu'on leur donne, présente un spectacle vraiment intéressant, non seulement à raison de ses malheurs, mais encore à raison des belles dispositions que ces enfants montrent presque tous. Aussi les personnes charitables qui ont visité l'hospice n'ont elles pu se défendre du désir d'adopter quelqu'une de ces petites créatures. Une dame se choisit une intéressante orpheline. Un monsieur préfère un bon petit garçon ; celui-ci en prend un tout jeune, celui-là un plus vieux ; chacun a son choix et tous se retirent contents. Il y en a en effet pour tous les goûts, et la charité s'y exploite avec un indicible bonheur. C'est un véritable bazar de bienfaisance, ouvert, tous les jours, pour les bonnes familles de la ville et de la campagne.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.—L'*Ami de la Religion et de la Patrie* contenait, dans sa feuille du 25, le petit article qui suit :

" Nous avons reçu la lecture de M. Parent, dont nous parlions dans notre dernier numéro, mais trop tard pour pouvoir la publier aujourd'hui. Les *Mélanges religieux* du 22, en parlant de cette lecture, disent : *qu'ils entendent la critique, c'est-à-dire faire ressortir le bon et le mauvais côté ; car, en ne le faisant pas, nous dirions par notre silence que ce travail ne vaut pas la peine d'être critiqué, tandis que c'est tout le contraire.* Comme nous n'avons pas la *prétention de vouloir régenter* l'opinion publique sur le *mérite ou le démérite* de cette lecture, nous nous *bornerons* simplement à la reproduire dans notre prochain numéro, laissant aux lecteurs à l'apprécier comme elle doit l'être."

Notre confrère de l'*Ami* veut faire comprendre par là que, nous, nous entendons régenter en ceci l'opinion. Pour notre part, nous n'entreprendrons pas de répondre à une pareille insinuation, cela n'en vaut pas la peine. Contentons-nous d'observer à notre confrère de Québec qu'au moins nous nous faisons un honneur de ne pas être au nombre de *ceux qui se résignent au silence, afin de conserver la chèvre et le chou !*

CONDITIONS DU TRAITÉ DE PAIX.—"Suspension immédiate des hostilités.—Fixation des limites entre les Etats-Unis et le Mexique, par une ligne partant du golfe à trois lieues de la terre, remontant par le milieu le cours du Rio Grande jusqu'à son point d'intersection avec la frontière sud du Nouveau-Mexique, puis, de là, au Nord, jusqu'à sa rencontre avec le premier bras du Gila ; descendant le cours de ce bras jusqu'au Colorado, et suivant enfin la ligne qui sépare la haute et la basse Californie jusqu'au Pacifique, où elle vient aboutir à une lieue au sud de San Diego.—Garantie des droits de toute espèce aux citoyens mexicains déjà établis sur les territoires ainsi cédés, s'ils prêtent serment d'obéissance aux Etats-Unis, et, sinon, liberté de se retirer, en disposant de leurs biens comme ils l'entendront.—Reconnaissance des concessions de terrains faites par le gouvernement mexicain.—Reconnaissance des concessions analogues faites par le gouvernement mexicain dans le Texas, antérieurement à 1836.—Paiement d'une somme de 15 millions de dollars, par les Etats-Unis, au Mexique : dont trois millions comptant, et le reste soit à des époques déterminées, soit par l'émission de titres de dette à 6 pour 100, rachetables par les Etats-Unis, au choix des deux gouvernements.—Paiement par les Etats-Unis de toutes les indemnités et réclamations des citoyens américains contre le Mexique.—Renouvellement du traité de commerce de 1831 pour un terme de huit années.—Evacuation du territoire mexicain dans les trois mois qui suivront la ratification, à moins que la saison des maladies n'y mette obstacle.—Remise des douanes au gouvernement mexicain, sans règlement des comptes entre les deux pays."

A côté de ces articles principaux s'en trouvent d'autres relatifs au mode d'exécution du traité ; l'un d'eux stipule que la fixation des limites aura lieu d'après la carte du Mexique de Disternal, publiée à New-York en 1847. *Courrier.*

JOHN QUINCY ADAMS.—L'ex-président John Quincy Adams a succombé mercredi soir à l'attaque d'apoplexie dont il avait été frappé lundi sur son siége de représentant. Né dans le Massachussetts en 1767, J. Q. Adams était entré dans la vie publique en 1781, à l'âge de quatorze ans comme secrétaire de légation près la cour de Russie. Après être rentré dans sa patrie pour prendre ses grades à l'université d'Harvard, et terminer son droit, il repartit en 1794 pour l'Europe, en qualité de ministre près le gouvernement Néerlandais. De cette époque à 1817, il remplit successivement divers postes diplomatiques auprès de presque toutes les cours européennes, et fut avec Henri Clay et Albert Gallatin l'un des signataires du fameux traité de Gand. Ministre d'état de 1817 à 1824, il fut élu *président en 1825. Enfin en 1831 il prit possession à* la chambre des représentants du siége que la mort seule devait lui faire quitter à l'âge de 81 ans. Durant cette longue carrière, John Quincy Adams a rendu à son pays d'éminents services. C'était un caractère bouillant, poussant ses convictions jusqu au fanatisme ; mais son éloquence avait la qualité de ce défaut, si nous pouvons nous exprimer ainsi ; elle était emqreinte d'une exaltation philosophique et parfois mystique qui lui donnait une grande puissance. *The old eloquent man*, le vieillard éloquent, tel était le surnom donné par l'opinion publique à John Quincy Adams. Si son esprit n'était point exempt de quelques préjugés, son cœur était droit, et ses erreurs consciencieuses. La douleur causée par sa perte a été d'autant plus vivement sentie, qu'avec lui disparaît un des derniers liens qui unissaient l'époque actuelle à la glorieuse période de la révolution américaine.

Tandis que l'illustre vieillard rendait le dernier soupir, Henri Clay, cet autre signataire du traité de Gand, si longtemps l'émule de John Quincy Adams, entrait à Philadelphie, au milieu d'un enthousiasme un peu exagéré peut-être. C'est au sein des ovations que lu avaient préparées ses partisans qu'il aura appris la mort de celui qui, pendant d'années, avait été son compagnon et son collègue. Contraste frappant des vanités de la terre, qui ramène involontairement sous notre plume, cette phrase où la vie semble résumée en quatre mots : " *sic transit gloria mundi !* *Courrier.*

FAITS DIVERS.

LECTURE DE M. TACHÉ.—Comme nous l'avons annoncé mardi, M. Taché lecture demain soir devant l'Institut Canadien. Nous n'en disons pas davantage ; il suffit du nom du lecteur pour donner une idée de son travail. Nous apprenons qu'il doit y avoir des siéges réservés pour les dames.

ELECTIONS MUNICIPALES.—C'est lundi que doivent avoir lieu à Montréal les élections municipales. Nous espérons que cette ville ne sera troublée par aucun désordre, et que la plus grande loyauté, la plus grande tolérance, la plus grande tranquillité vont régner tout le jour. Montrons que nous sommes faits pour des institutions libres ; montrons que nous usons de notre droit d'élection comme des hommes civilisés, et non comme des barbares et des sauvages.

POTASSE ET PERLASSE.—Nous voyons par le *Herald* d'hier que, le 1er mars 1847, il y avait à Montréal 552 quarts de perlasse et 1828 de potasse, en tout 2380 quarts. Cette année, même date, il y avait 142 quarts de perlasse et 1108 de potasse, en tout 1250 quarts. Il y a donc, en 1848, une diminution de 1130 quarts.

INCENDIES.—Cette nuit à une heure le feu s'est déclaré dans la grande Rue St. Laurent dans une maison dont le bas était occupé comme magasin par M. Delorme et par M. Racine. La maison a été entièrement détruite.—Une heure après, à deux heures, le feu se déclarait sur le côté ouest de la Rue Craig un peu en deçà du marché à foin. Il y a eu 14 à 15 édifices de consumés ; nous ne savons comment le feu a pris.

CARROLL.—Nous apprenons que Carroll, condamné à être exécuté ce matin, a eu un sursis jusqu'au 24 ; sa sentence sera, dit-on, commuée en une détention perpétuelle au pénitentiaire.

—Durant la séance de mercredi soir, l'hon. Cameron, solliciteur-général, est tombé malade ; il n'avait pas encore repris son siége hier.

MATELOTS.—Le *Morning Chronicle* de Québec dit qu'en 1847, 3547 matelots ont déserté leurs vaisseaux à Québec !

LAC CHAMPLAIN.—Il paraît que, cette année, il n'y aura pas d'opposition entre les steamers qui voyagent sur ce lac.

SYSTÈME POSTAL.—Avant que les E. U. eussent adopté leur nouveau système postal, leurs revenus par cette voie étaient de $4,364,624. Le 1er juillet 1845, on changea le système, et l'on adopta celui de M. Rowland, ou le postage à bon marché. Un an après, on s'est aperçu que la différence du revenu était de $800,000 ; la seconde année, cette différence n'était plus que de $640,000 ; et cette année on ne croit pas qu'elle soit plus forte que $50,000. Voilà un fait que nous devons méditer.

INCENDIES A ALBANY ET NEW-YORK.—Dans la nuit du 29 février au 1er mars, il y a eu à Albany un grand feu qui a détruit 18 édifices. Les pertes se montent à $7500. Trois personnes ont péri.—La même nuit à New-York, le feu se déclarait dans Broadway chez MM. Brek et Cie. La perte sera de $15000. C'était un des plus beaux magasins de New-York.

MEXICO.—Nous voyons, par la *Gazette de Montréal* du matin, que l'arrestation du général Scott à Mexico, a causé dans cette ville une grande sensation tant parmi les Américains que parmi les Mexicains.

LA PLATA.—Des nouvelles de La Plata nous apprennent qu'Oribe se préparait à donner l'assaut à *Monte Video ; Buenos-Ayres ferme* tous ses ports aux vaisseaux de *Monte Video.*

BRÉZIL.—Au Brésil, il se manifestait vers la mi-janvier des symptômes de révolution. Les nègres et mulâtres se déclarent, dit-on, contre les Portugais.

LE PORT D'HAMBOURG.—En 1843, le nombre de steamers qui sont entrés dans ce port était de 332, en 1845 il n'était que de 295, en 1847, il se montait à 410. En 1844, 3260 vaisseaux à voiles y sont entrés ; en 1847, ce nombre s'est élevé jusqu'à 4178, dont 1153 anglais, 1144 Hanoviens, et 547 Hambourgeois. En 1847, 4186 ont quitté Hambourg.

INSENSÉS.—A Londres, il y a 2853 insensés dans les asiles qui leur sont consacrés.

PASSABLE.—*En Angleterre, la valeur de la propriété foncière* est représentée par le chiffre suivant : £2,400,000,000.

LITTÉRATURE.—En 1847, il y a eu 5606 ouvrages imprimés et publiés à Paris, outre 149 revues et journaux :

INDE.—La malle de l'Inde, a apporté les journaux de Bombay du 15 décembre. L'Inde continue de jouir d'une paix profonde qui permet au gouvernement de travailler aux améliorations matérielles. Dans le Pendjâb, les travaux d'irrigations, l'établissement de jardins et l'introduction de nouvelles cultures ; dans le Scinde, la réduction de l'armée, sont les principales questions à l'ordre du jour ; le Scinde doit être annexé à la présidence de Bombay.

ROUGH AND READY.—La *Revue des Deux Mondes*, dans un article remarquable sur la guerre mexicaine, donne en passant une singulière traduction du fameux sobriquet que l'armée a attaché au général Taylor. *Old Rough and Ready*, dit la *Revue*, signifie le *Vieux brutal et prompt*. Il faut convenir que la traduction n'est pas heureuse, surtout pour nous qui sommes à même d'apprécier le génie des expressions populaires de l'Amérique.

CHEMINS DE FER EN FRANCE.—Le tableau suivant est curieux ; nous nous hâtons de le publier.

Chemin de fer,	Recette en 1847		en 1846	en 1845.
De Paris à Orléans.	935777	francs	769294 f.	646707 f.
Du centre.	295361	"	———	———
De Paris à Rouen.	662558	"	635600 f.	521893 f.
De Rouen et du Havre	253259	"	———	———
D'Orléans à Cordeaux	390787	"	269797 f.	———
Du nord.	1392041	"	899697 f.	———
D'Amiens à Boulogne.	109707	"	———	———
De St. Germain.	117934	"	55884 f.	67850 f.
De Versailles (nord).	67030	"	66507 f.	73012 f.
De Versailles (sud).	40689	"	38225 f.	38608 f.
De Sceaux.	12082	"	10866 f.	———

TABAC.—On vient de calculer que, de tout le tabac que l'on emploie à Londres, il y en a plus des deux tiers qui y entrent par contrebande.

—D'après le correspondant Suisse du *Times*, le gouvernement a forcé les bons moines du S. Bernard à abandonner leur monastère.—Il n'y reste plus qu'un domestique.

—Le contre-amiral Swaine, âgé de 80 ans, est mort le 14 janvier à Wisbeach, après 60 années de service.

—C'était chez un de nos littérateurs en renom. Le bruit de la sonnette se fait entendre.

—Mon enfant, va voir qui vient là, dit Mme Charles Nodier à sa fille, jolie et rose enfant de 5 ou 6 ans.

Les visiteurs étaient M. Jal et leur fils. La petite fille envoyée au devant d'eux revient auprès de sa mère et dit :

—Maman, ce sont les *Jaux*.

La jeune fille avait été mise au pain sec la veille pour avoir dit des *généraux*.

☞ Voir la dernière page où se trouvent des variétés.

☞ On n'a pas encore de nouvelles du steamer transatlantique, qui a 21 jours de mer.

☞ Nous avons reçu la 3e livraison de l'*Agricultural Journal*, ainsi que la 2e livraison de la 3e année de l'*Album littéraire* ; nous n'avons pas encore pu les parcourir. Nos remerciments à leurs éditeurs.

☞ La livraison de mars du *Journal d'Agriculture* en français sera expédiée aujourd'hui et demain.

NAISSANCE.

Le 25 février la dame du Dr. Frém[illegible] a mis au monde une fille.

DÉCÈS.

Au fort Jacques Cartier, le 17 f[illegible] Allsop, écr., à 72 ans.

A la Pointe-Lévy, le 25 février, Jos. L[illegible] avocat, à 48 ans.

A Québec, le 27 février à l'âge de 29, le [illegible] W. Stensfeld.

JOURNAL.

Le *Journal d'Agriculture* (Français) paraît une [illegible] au commencement de chaque mois ; le prix de souscription n'est que de *cinq chelins par année, les frais de poste à* part. Ce journal a une grande circulation ; il reçoit des annonces. C'est un journal où les marchands, les agriculteurs, les hommes de profession, &c, doivent avoir leurs noms et leurs adresses, etc.

Les communications, lettres, etc. doivent être adressées, franches de part, à M. l'éditeur.

Montréal, 8 février, 1848.

AVIS AUX INSTITUTEURS
DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

L'ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DU DISTRICT aura lieu MARDI le 7 mars dans la salle de l'INSTITUT CANADIEN, à DIX heures précises du matin. Tous sont requis d'y assister.

F. X. VALADE.

Montréal, 22 février 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Sindics de Paroisses, (qui voudront bien le favoriser) qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURAGE D'EGLISE, dans le goût de celles de l'Evêché, telles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. s'adresser J. CASIMIR COURSOLLE, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franches de poste à M. A. F. TRUDEAU Grand Vicaire de la Cathédrale.

Montréal, 25 février 1848.—3f.

LE VERITABLE PORTRAIT DE
S. S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,

ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large ! !

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle *d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole Italienne*, sera BIENTOT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait D'UN SI EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, *la première place* dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE.

Montréal, 19 novembre 1847.